



Déclaration de la CGT Educöation au comité döhygiène et de sécurité et des conditions de travail spécial des services académiques du 16 septembre 2015

Ce CHS-CT ouvre la nouvelle mandature qui fait suite aux élections de 2014 dans la fonction publique. Nous regretterons que ce premier CHS-CT, qui se présente dans une nouvelle configuration puisqu'il englobe aujourd'hui l'ensemble des services académiques, se fasse près d'un après les élections.

Certes, vous objecterez que certaines questions ont été traitées en comité technique spécial de services académiques (CTS) et que vous avez répondu en partie aux sollicitations de notre organisation syndicale, toutefois le respect des collègues impose la tenue régulière de cet instance qui est un lieu pour faire remonter les problèmes soulevés par le personnel ou faire valoir nos droits.

La Cgt, qui reste la 1^{ère} organisation dans l'ensemble de la fonction publique avec 23% de voix et devient la 2^{ème} organisation au sein des services académiques grâce au vote de 172 collègues que nous remercions, souhaite faire quelques remarques sur la forme avant que d'aborder le fond.

Le ministère qui avait déjà montré son mépris de la démocratie sociale lors des élections en refusant de procéder à une élection spécifique pour les CTS, a poursuivi dans sa logique. Alors que nous aurions été en droit de nous attendre à un CHS-CT pour le rectorat, pour chacune des inspections académiques et un pour les autres services académiques, le ministère a décidé d'imposer arbitrairement un seul CHS-CT.

La Cgt a été dans notre académie la première et l'une des rares organisations à dénoncer ce choix arbitraire qui montre le peu de cas qui est fait des problèmes du personnel.

La ligne de conduite de la CGT au cours de la prochaine mandature

Comme nous l'avons fait en CTS, nous disons à l'ensemble de nos collègues qu'ils peuvent compter sur la rigueur, l'opiniâtreté et la combativité de notre organisation pour les représenter et défendre leurs intérêts collectifs aussi bien qu'individuels.

De la même façon qu'en CTS, c'est dans cet état d'esprit que nous abordons cette nouvelle mandature même si la direction nous a prévenu que cette première réunion visait avant tout à installer formellement notre instance et à énumérer les sujets qui feront l'objet des prochaines réunions.

À cet égard, nous demandons l'établissement d'un calendrier de réunions. Nous souhaitons que la prochaine réunion se fasse au plus tard après les vacances de la Toussaint et en tout état de cause avant le 15 novembre 2015.

Les axes de travail

La Cgt souhaite aborder très rapidement un ensemble de questions dont elles donnent ci-après les grands axes et souhaite la mise en place d'un calendrier. Ces questions touchent :

- prise en compte des problèmes de l'ensemble des services (84, 04, 05, CIO, IEN), sans être exhaustif ;
 - o le bilan des travaux à l'IA 84 ;
 - o la sécurité de l'IA 13 ;
 - o l'entretien et la sécurité du site Korsec regroupant les secrétariats d'IEN ;
 - o les travaux à venir au rectorat ;
- Les conditions de travail, en particulier celles liées aux impacts des réorganisations en cours ou à venir ;
- Les problèmes récurrents touchant les annexes du Bois de l'Aune et des Trois Sautets, toujours non réglés;
- La question de la nocivité ou non des ondes électromagnétiques qui concerne plus particulièrement les antennes des Trois Sautets ;
- Le plan de déplacement des administrations et la qualité de l'air ;
- La répartition des moyens issus de la modification du décret, afin que nous puissions être plus efficace auprès des collègues.

Sur tous ces sujets, la Cgt continuera dans sa ligne de combativité et de sérieux sur le fond des dossiers, ligne qui a été la sienne lors de la précédente mandature et reconnu par une part toujours croissante de collègues.